
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2020 – 284 DU 20 MAI 2020
portant nomination des membres du Conseil de
gérance du Centre de Partenariat et d'Expertise pour
le Développement Durable.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2020-075 du 12 février 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et du Développement ;
- vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2020-283 du 20 mai 2020 modification des articles 13 et 25 des statuts du Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable ;
- sur** proposition du Ministre d'État, chargé du Plan et du Développement,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 mai 2020,

DÉCRÈTE

Article premier

Sont nommées membres du Conseil de gérance du Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable, les personnes dont les noms suivent :

- madame **Sakinatou BELLO**, représentante du Ministère du Plan et du Développement ;
- monsieur **François KEDOWIDE**, représentant du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable ;
- madame **Djohôdô Inès MONWANOU**, représentante du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération ;

- monsieur **Dossa AGUEMON**, représentant du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche ;
- monsieur **Eric Damase SOSSOU**, représentant de la Présidence de la République ;
- monsieur **Marcel R. B. HOUINATO**, représentant le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- monsieur **Aristide MEDENOU**, représentant du Ministère de l'Economie et des Finances.

Article 2

Madame **Sakinatou BELLO** est nommée Présidente du Conseil de gérance.

Article 3

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 20 mai 2020

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON.-

Le Ministre d'Etat, chargé du Plan
et du Développement,



Abdoulaye BIO TCHANE

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MPD 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 22 ; SGG 4 ; JORB 1.